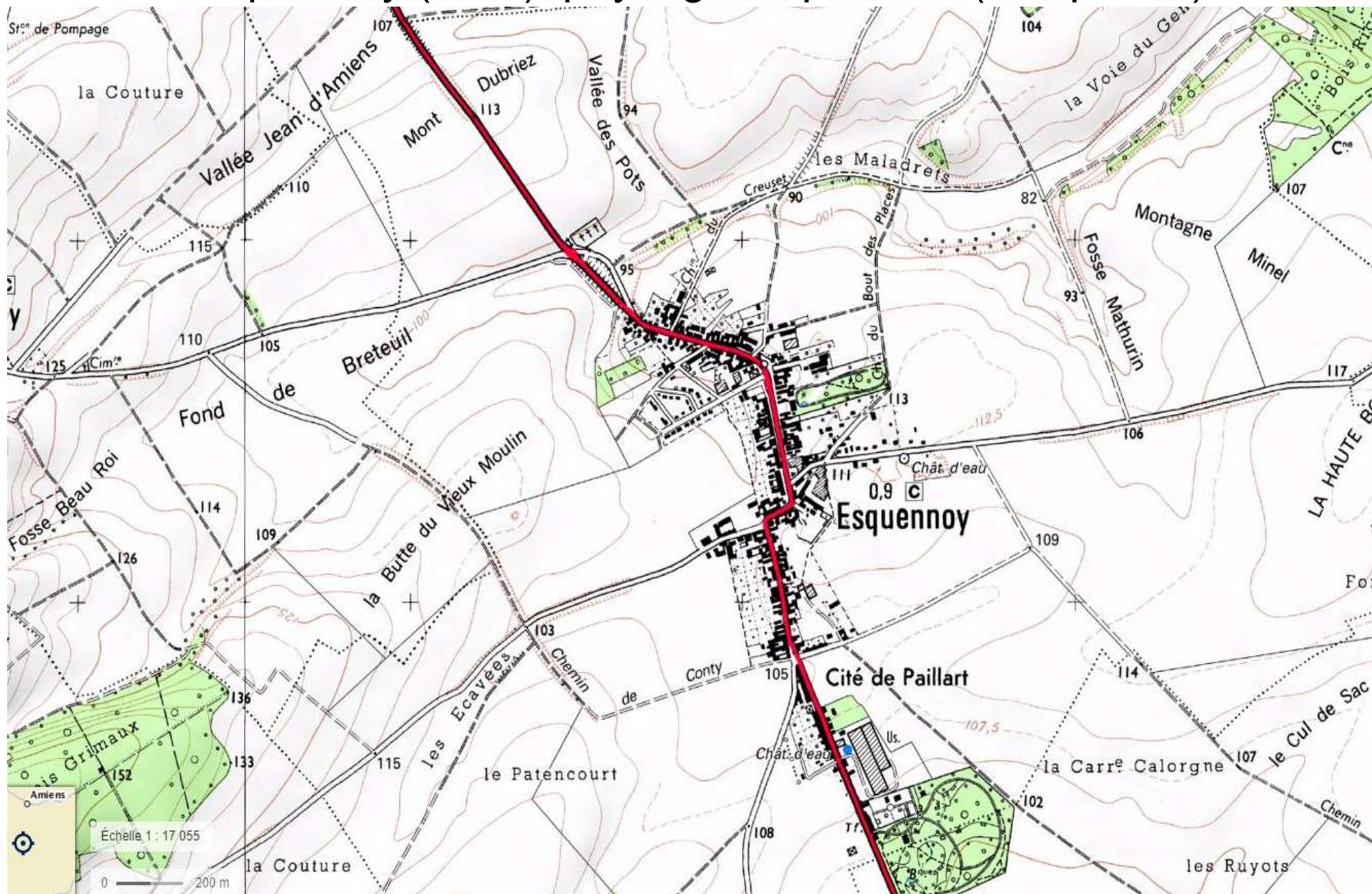


Figure 2. Carte simplifiée des paysages agraires

Esquennoy (Oise), paysage d'openfield
(photographie aérienne oblique)



Carte topographique Esquennoy (Oise), paysage d'openfield (Geoportail)



Esquennoy (Oise), paysage d'openfield
(photographie satellite Google Maps)



Paysage bocager de Bretagne
(Photographie aérienne oblique)

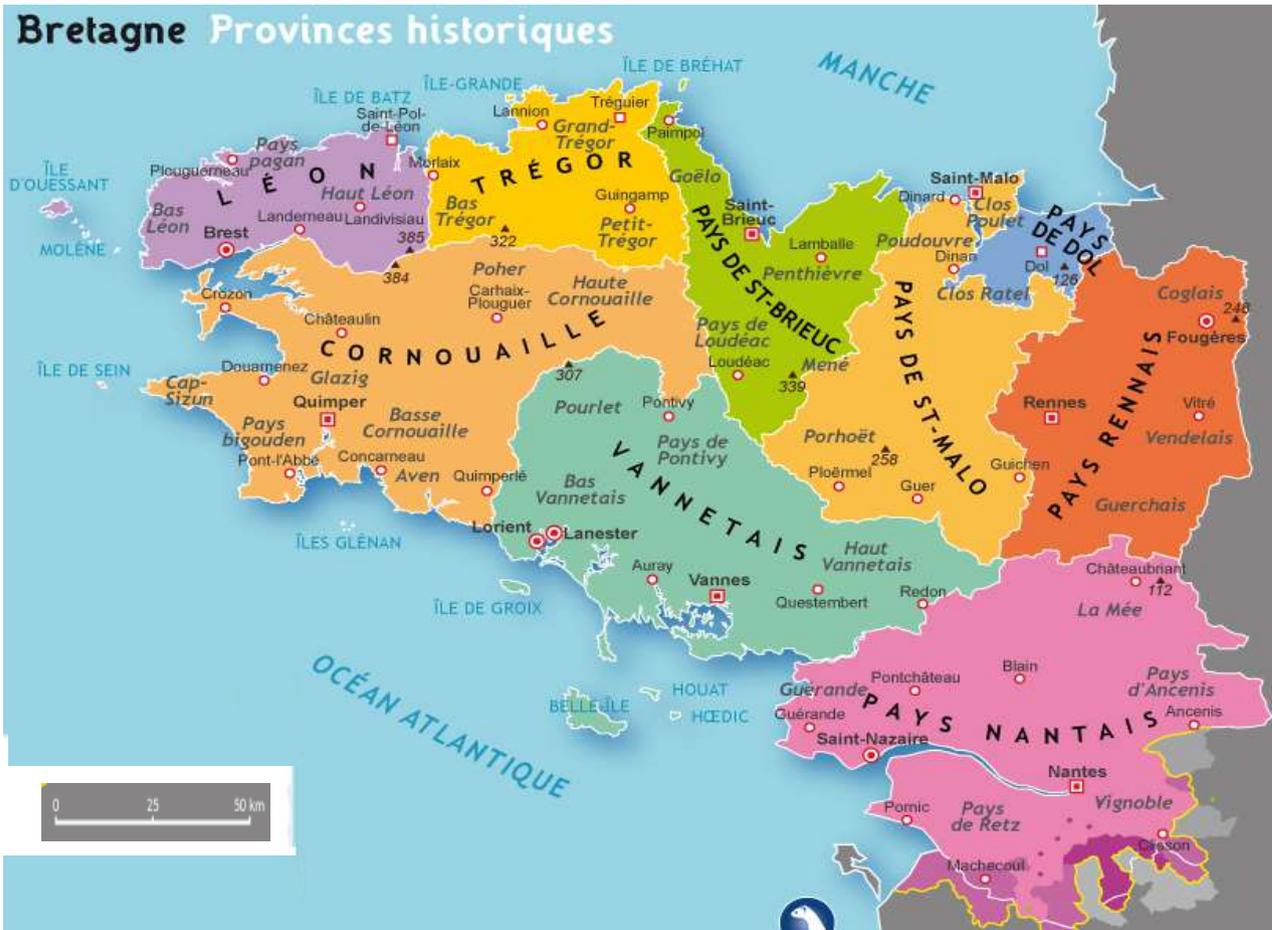


Nord-Est de Lannion (Côte d'Armor), paysage bocager
(photographie satellite Google Maps)



Une région historique / Une région administrative

Source : <http://geobreizh.bzh> / geoportail.gouv.fr



Échelle 1 : 5 035 206

0 — 100 km

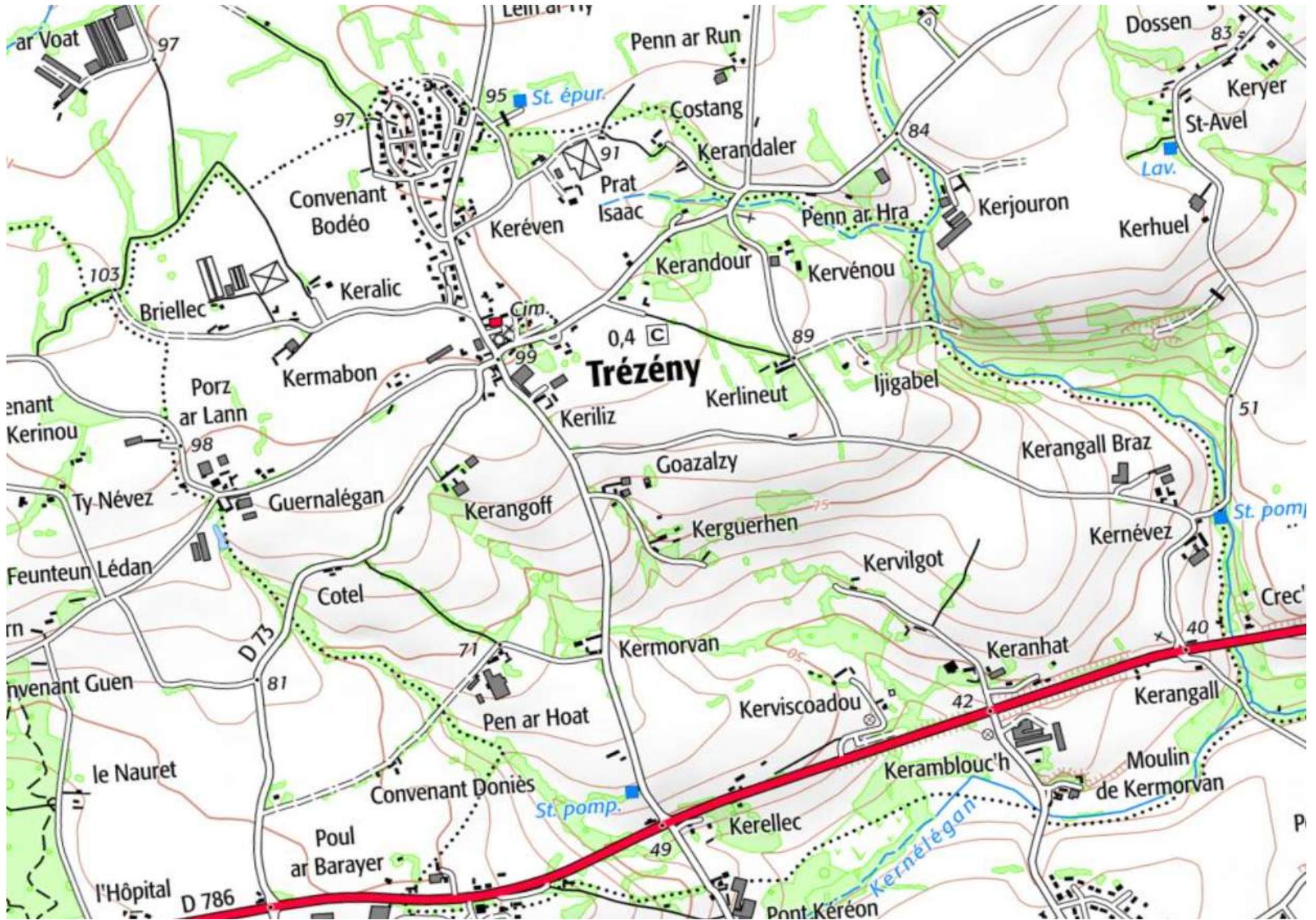
La carte de Lannion dans le cadre du Plan routier breton (1968-1994)

Source : Géoportail



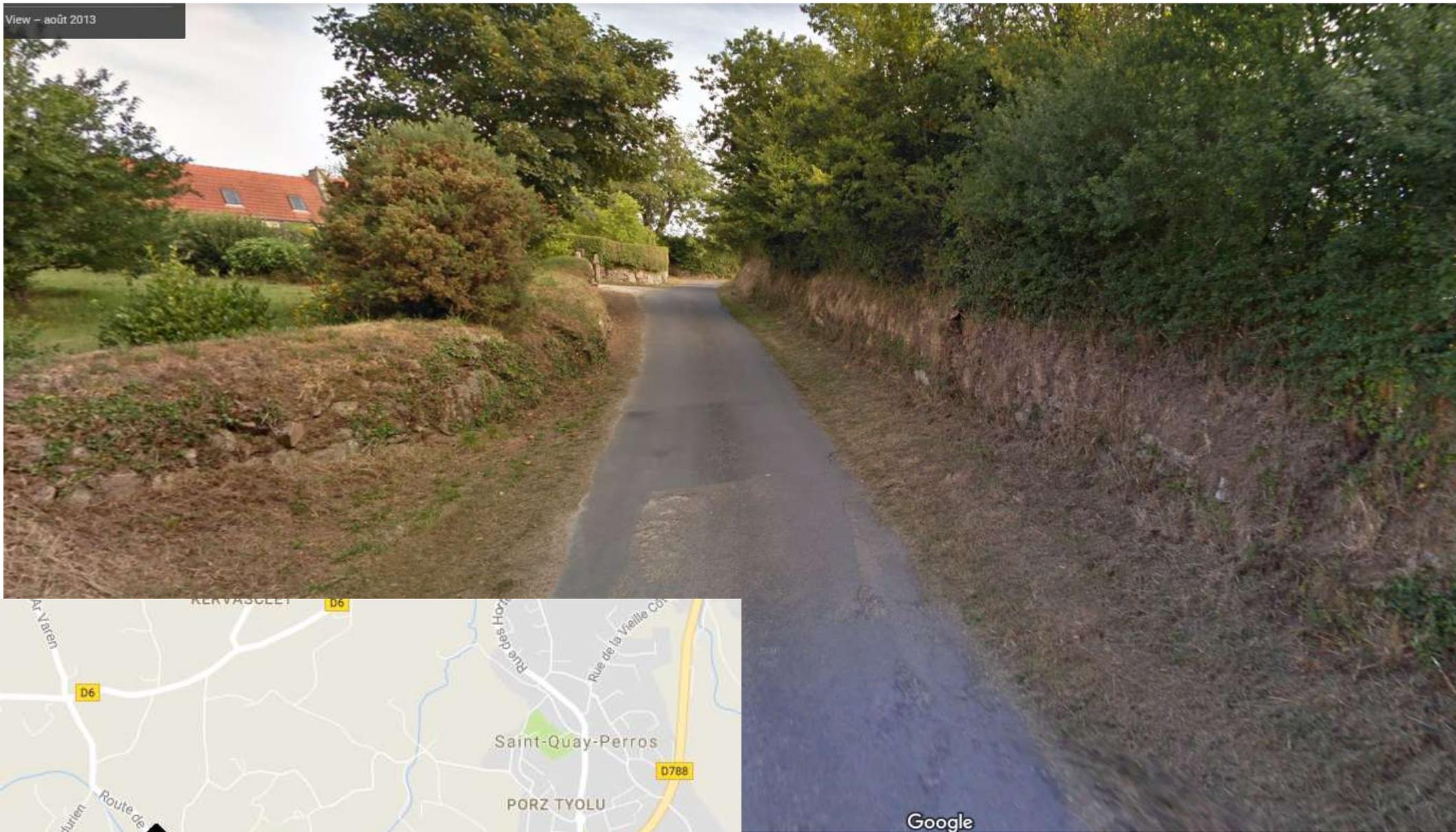
Un paysage agricole bocager : à décrire à l'échelle de la commune

Source : Extrait de la carte de Lannion, Géoportail.



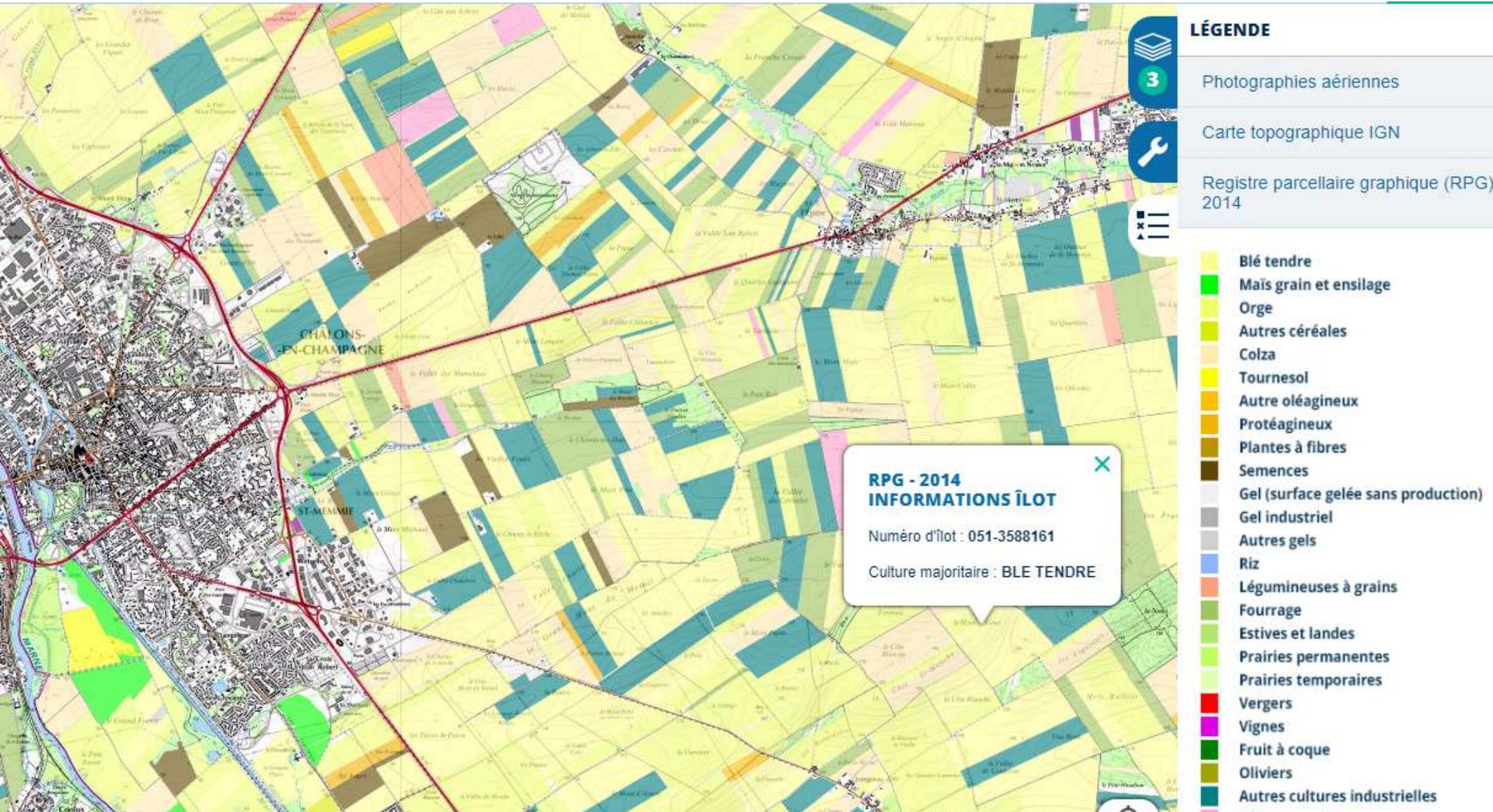
Un chemin rural typique du bocage breton : un « chemin creux » (au nord du hameau Kerbérénes)

Source : Google maps



Un RPG caractéristique d'un paysage agraire d'openfield, domaine de la grande culture

Source : Extrait de la carte de Châlons-en-Champagne, Géoportail.

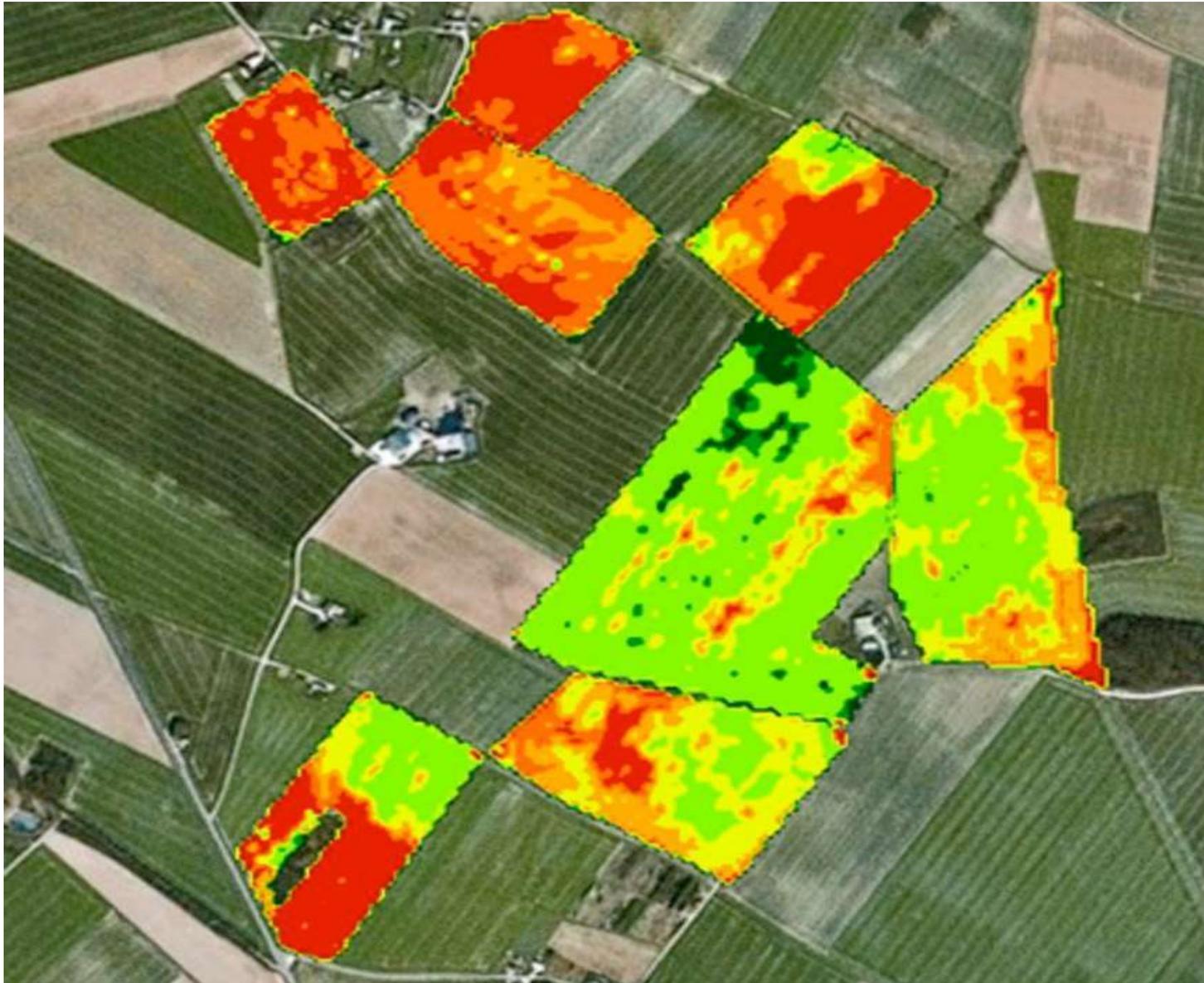


Une productivité exceptionnelle :
le STX 500 et de la charrue 20 corps Grégoire-et-Besson (13,7m de large)
Source : terre-net.fr, mars 2016.



L'utilisation des satellites d'observation en vue de l'obtention de meilleurs rendements

Source : Farmstar/Astrium GEO-Information Services



Approche diachronique - Comparaison du parcellaire 1953 – 2022 en périphérie de Châlons-en Champagne - Source : IGN – Remonter le temps.



Remembrement et débocagisation (1952-2016)

L'exemple de Paule (sud-ouest des Côtes d'Armor)

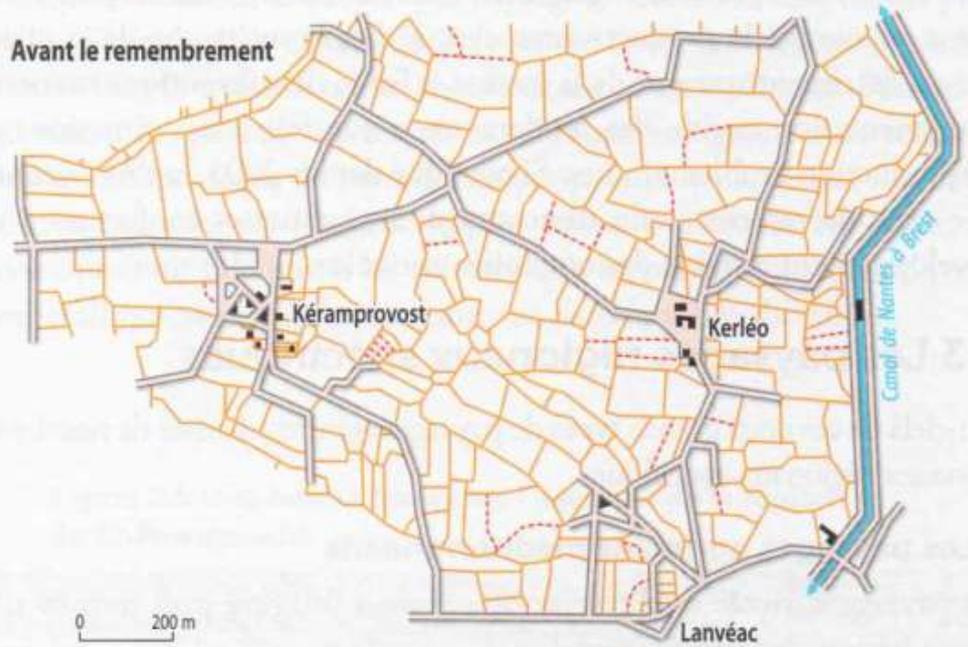
Source : IGN – Remonter le temps.



Remembrement en terre de bocage : des chemins rationalisés

L'exemple de Paule (sud-ouest des Côtes d'Armor)

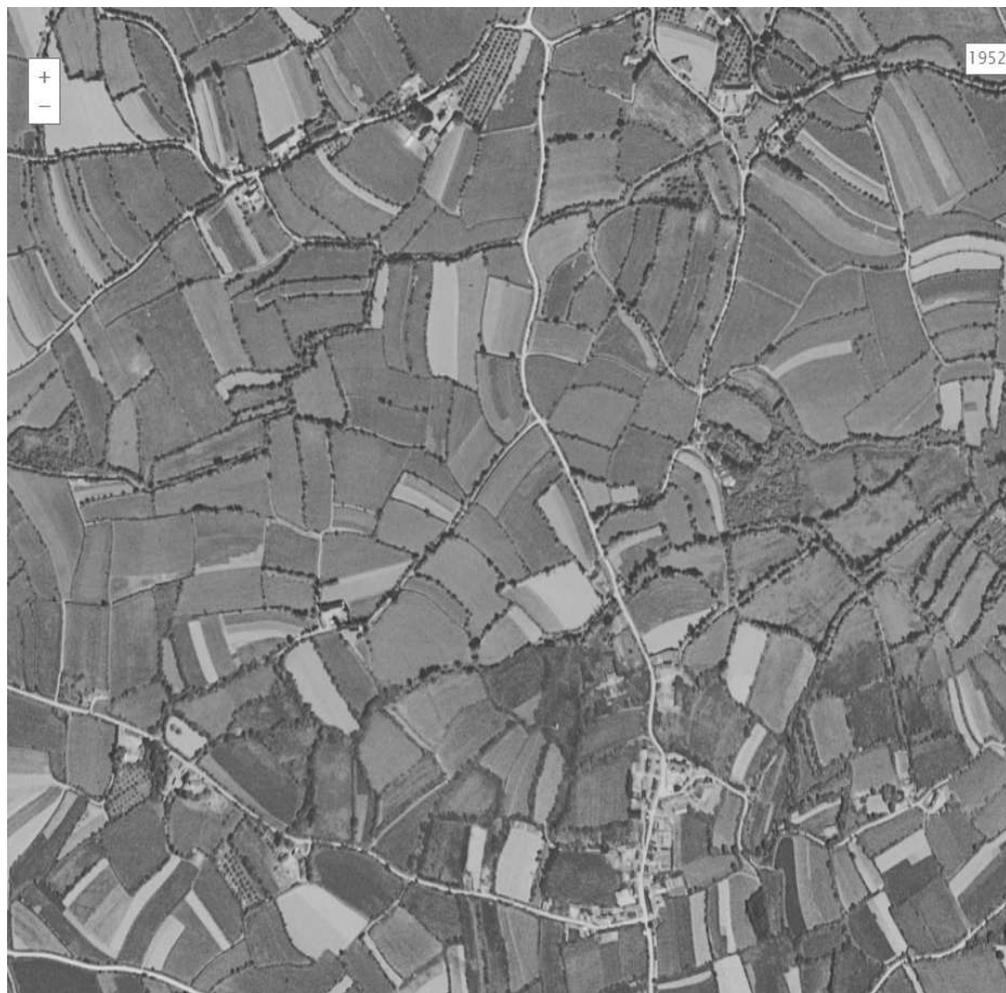
→ N



Source : d'après J.-P. de Monza, *Atlas des paysages ruraux en France*, 1992.

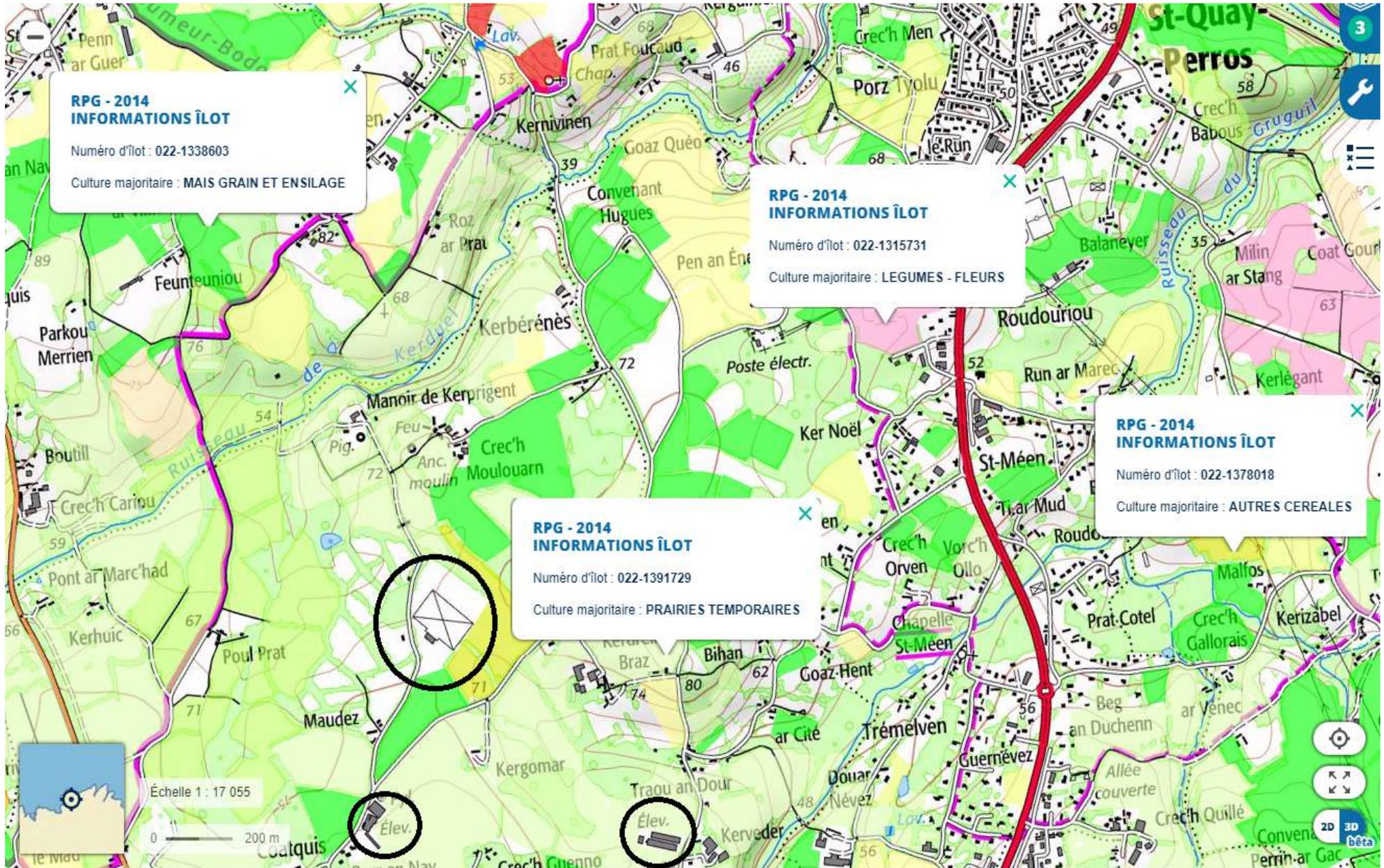
Le secteur de Quemperven : une débocagisation puissante (1953-2016)

Source : IGN – Remonter le temps.



Des orientations de production caractéristique de l'agriculture bretonne productiviste

Source : RPG 2014, Géoportail.



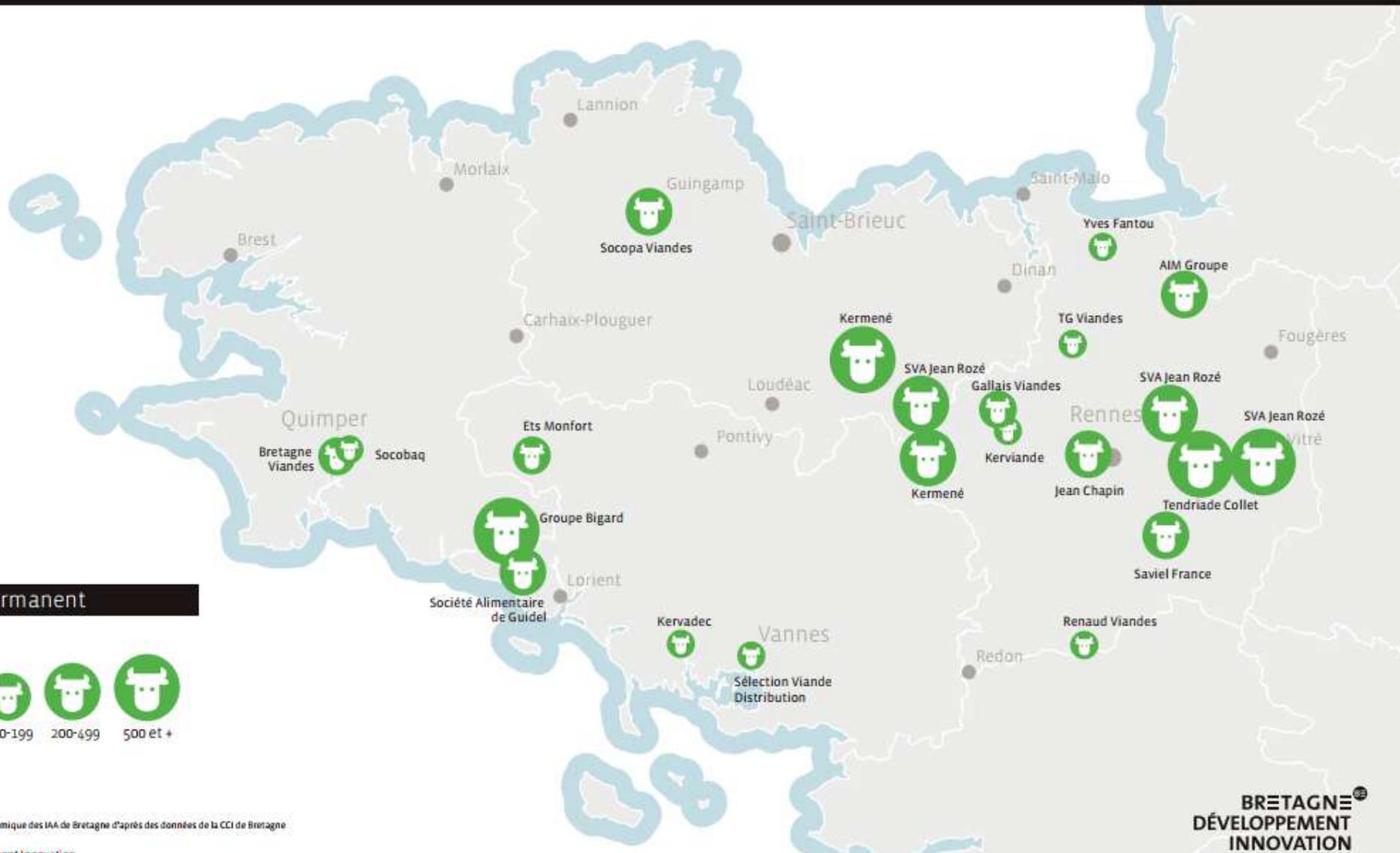
Elevage et culture hors-sol : la marque de l'intensification de la production

Source : Ouest-France – Futura Sciences



02/ ABATTAGE ET TRANSFORMATION DE BOVINS

La Bretagne est dotée d'un réseau d'établissements d'abattage et de transformation de viande bovine moderne s'appuyant sur une production diversifiée principalement issue des trois régions de l'Ouest. La région assure ainsi près de 37% des abattages nationaux de veaux de boucherie et 26% des abattages de gros bovins. La plus grande élaboration des produits, la rationalisation et la modernisation des outils industriels demeurent des axes de développement et d'investissement prioritaires pour ces entreprises souvent leaders en France.



/ Effectif permanent

La présence des filières agro-alimentaires dans les territoires agricoles :
l'exemple des pommes de terre dans la région champenoise.

Source : Géoportail, manuel Hatier 1ère.



2

Production et intégration en Champagne-Ardenne



Le groupe canadien McCain a développé le site de Matougues (Marne) pour la production de frites surgelées.

Les limites environnementales du débocagement L'arrachage des haies contre la biodiversité

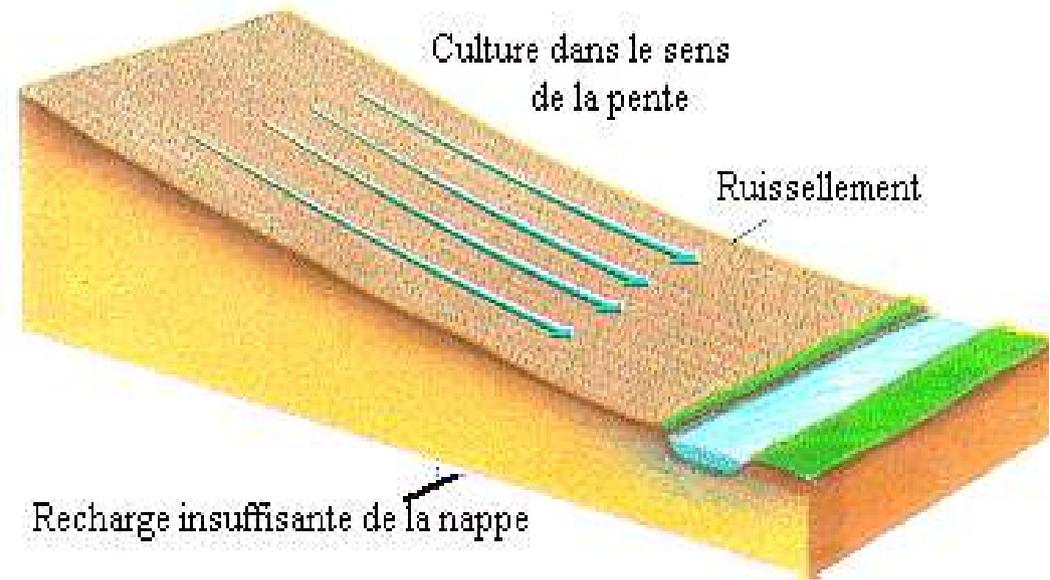
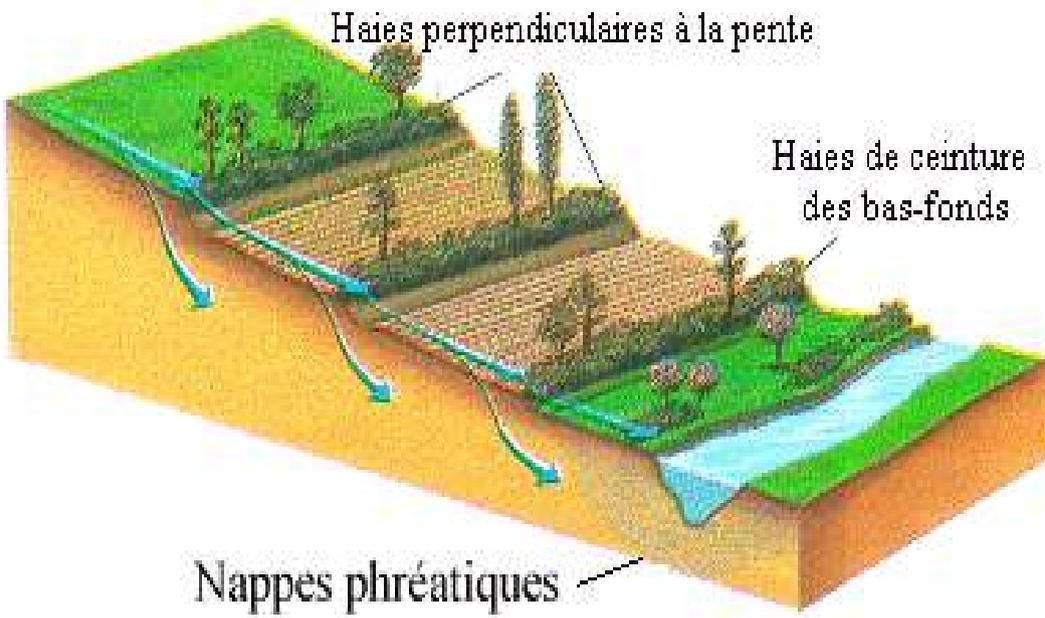


L'exemple du bocage normand (Bessin)

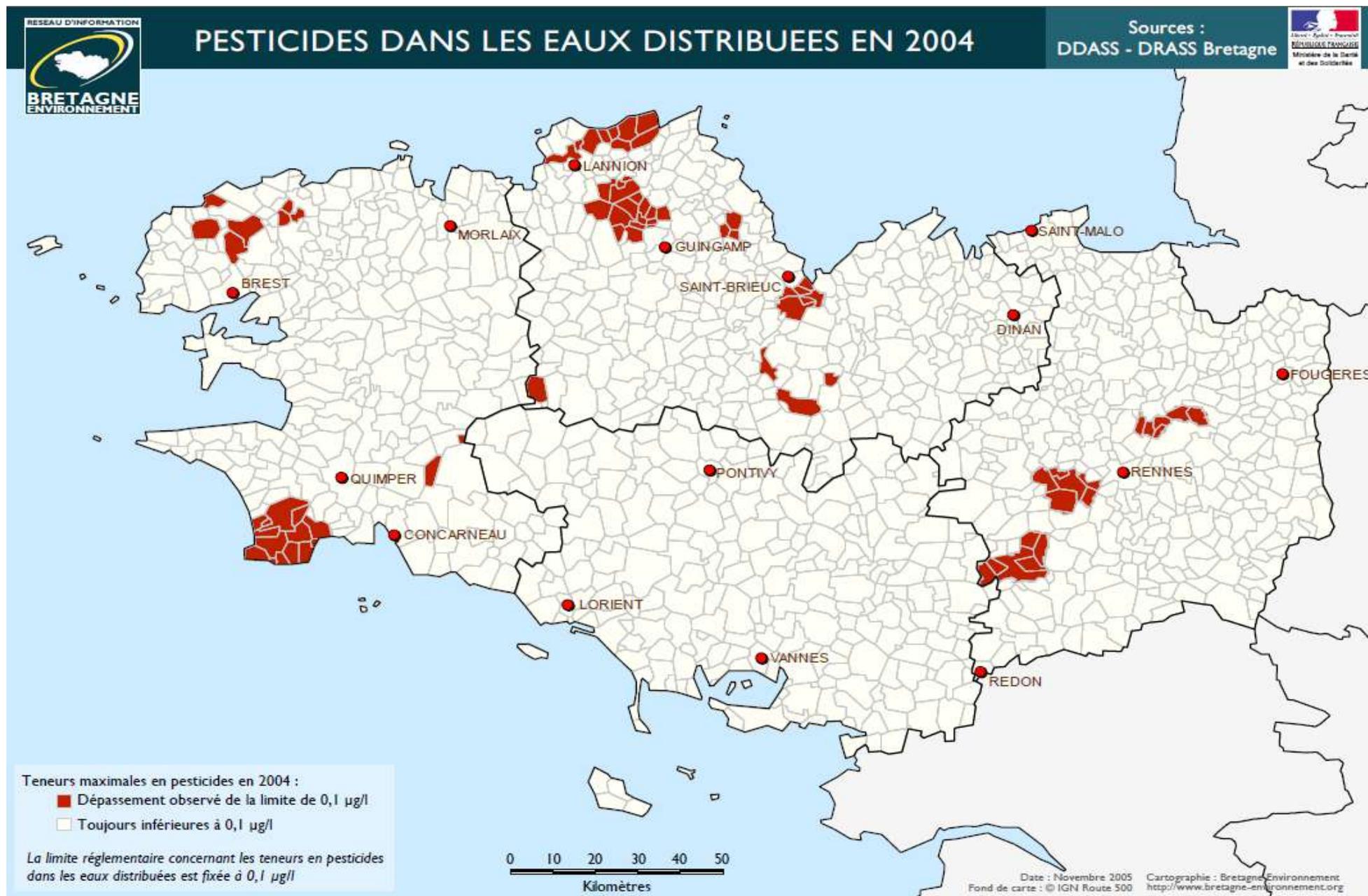
Source : actu.fr (avril 2017)

Les limites environnementales du débocagement

L'arrachage des haies : ruissellement, érosion, inondation



Les conséquences environnementales de l'intensification Une médiocre qualité des eaux

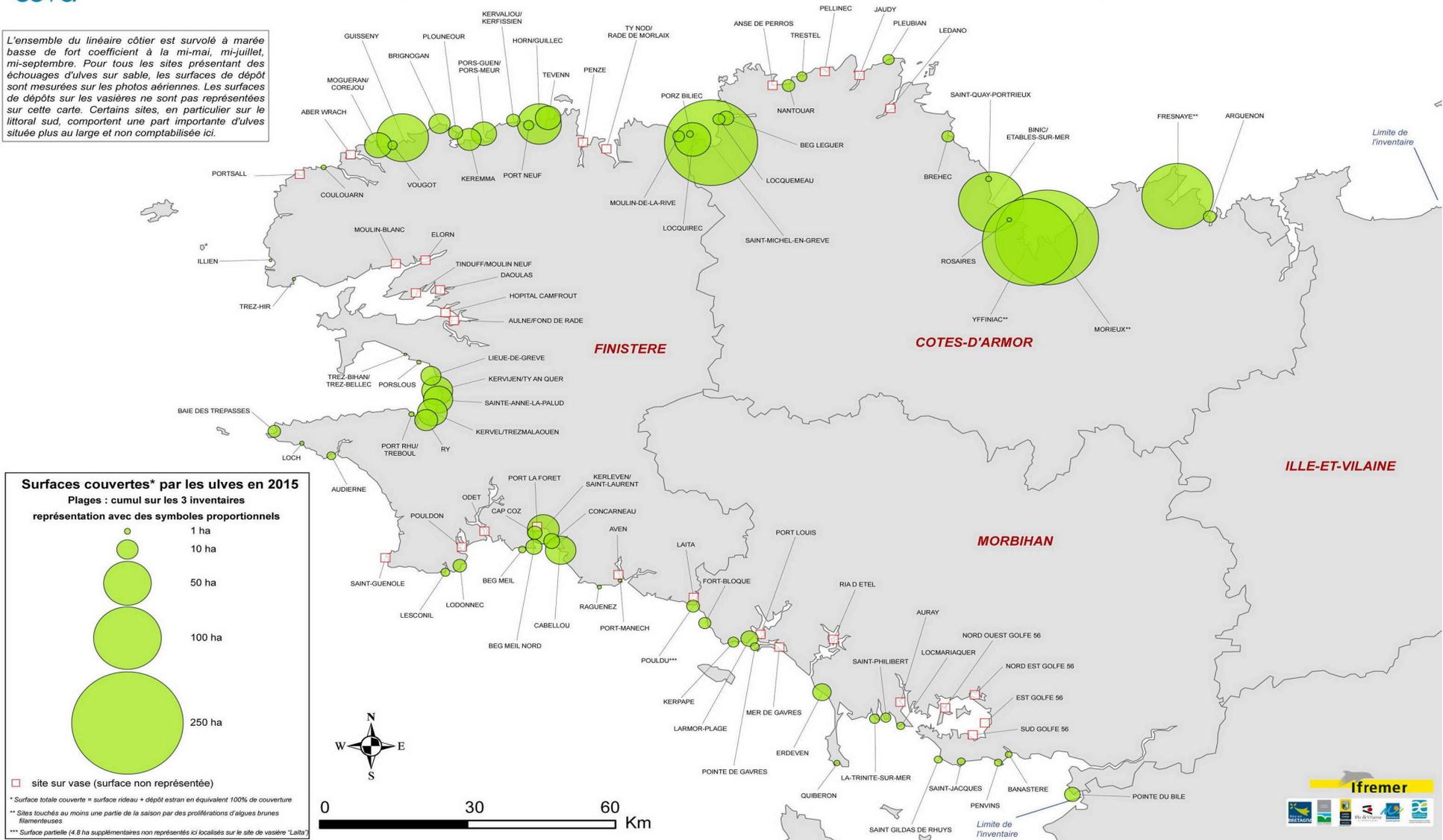


Les conséquences environnementales sur le milieu marin : les algues vertes



Surfaces couvertes par les ulves
cumulées lors des 3 inventaires de surveillance de la saison 2015

L'ensemble du linéaire côtier est surveillé à marée basse de fort coefficient à la mi-mai, mi-juillet, mi-septembre. Pour tous les sites présentant des échouages d'ulves sur sable, les surfaces de dépôt sont mesurées sur les photos aériennes. Les surfaces de dépôts sur les vasières ne sont pas représentées sur cette carte. Certains sites, en particulier sur le littoral sud, comportent une part importante d'ulves situées plus au large et non comptabilisées ici.



Surfaces couvertes* par les ulves en 2015
Plages : cumul sur les 3 inventaires
représentation avec des symboles proportionnels

- 1 ha
- 10 ha
- 50 ha
- 100 ha
- 250 ha

□ site sur vase (surface non représentée)

* Surface totale couverte = surface rideau + dépôt estran en équivalent 100% de couverture
 ** Sites touchés au moins une partie de la saison par des proliférations d'algues brunes filamentueuses
 *** Surface partielle (4,8 ha supplémentaires non représentés ici localisés sur le site de vasière "Laita")

Tensions entre agriculture intensive et tourisme littoral :
les algues vertes

Algues vertes en Bretagne : des plages fermées, de nouvelles zones à risques signalées



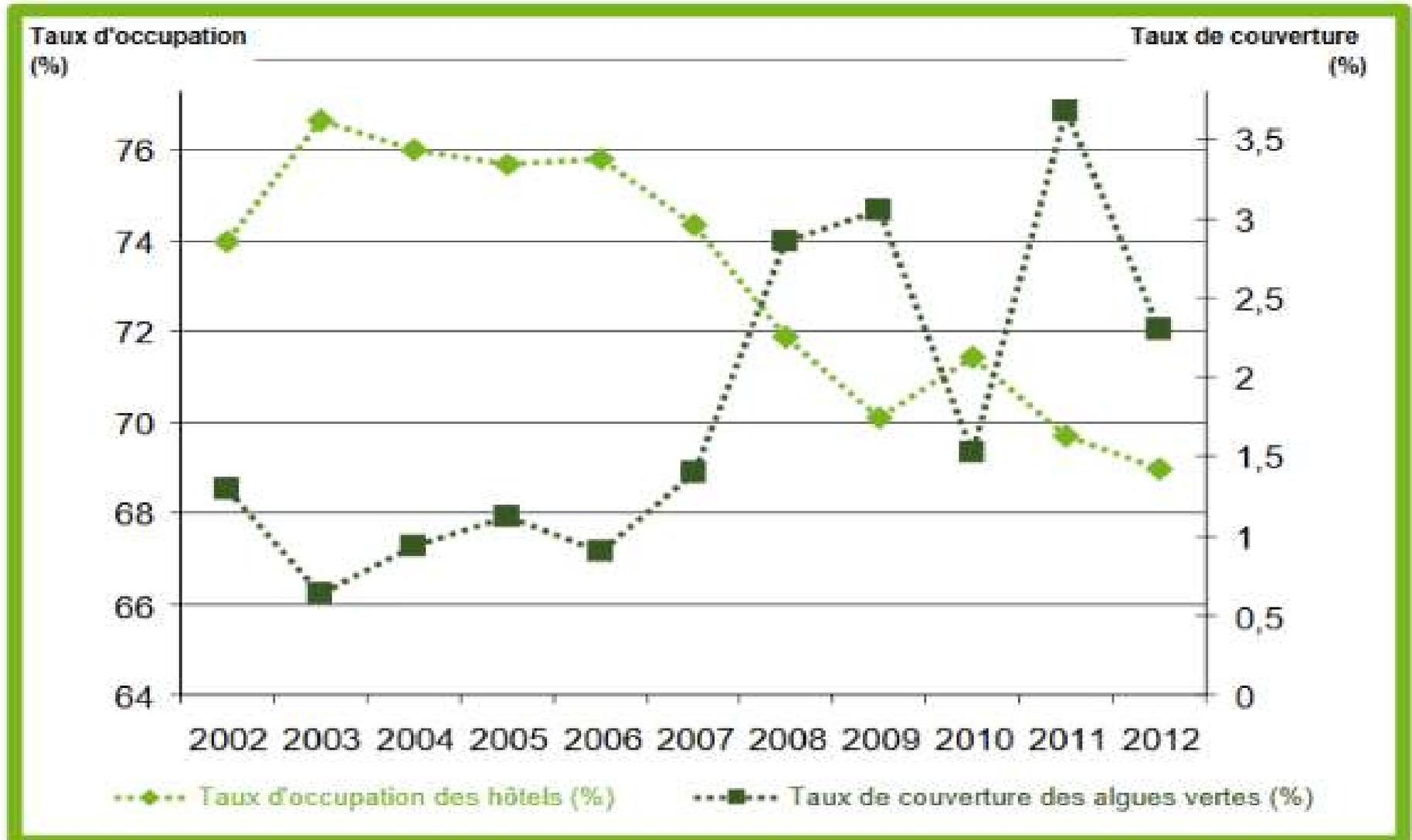
**SUD
OUEST**

Publié le 29/06/2017

Plusieurs plages sont fermées en Côte d'Armor.

Tensions entre agriculture intensive et tourisme littoral : les algues vertes

**Graphique 1 - Évolution du taux d'occupation des hôtels
et du taux de couverture des algues vertes**



Sources : EFH, Ceva, calculs CGDD

Champ : ensemble des communes littorales des régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire du champ de l'étude

LES BCAE (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales)

Source : Préfecture du Finistère

GRILLE « BCAE » - « MAINTIEN DES PARTICULARITÉS TOPOGRAPHIQUES »

Points de contrôle	Anomalies	Système d'avertissement précoce		Réduction
		Applicable ?	Délai de remise en conformité	
Maintien des particularités topographiques	Non-respect de l'obligation de maintien d'une haie :			
	• inférieur ou égal à 3 % du linéaire (ou inférieur ou égal à 2 mètres)	oui, si non-respect inférieur ou égal à 1 % du linéaire	campagne suivante (15 mai N+1)	1 %
	• plus de 3 % et inférieur ou égal à 10 % du linéaire (ou plus de 2 mètres et inférieur ou égal à 6 mètres)	non		3 %
	• plus de 10 % et inférieur ou égal à 20 % du linéaire (ou plus de 6 mètres et inférieur ou égal à 15 mètres)	non		5 %
	• plus de 20 % du linéaire (et plus de 15 mètres)	non		intentionnelle

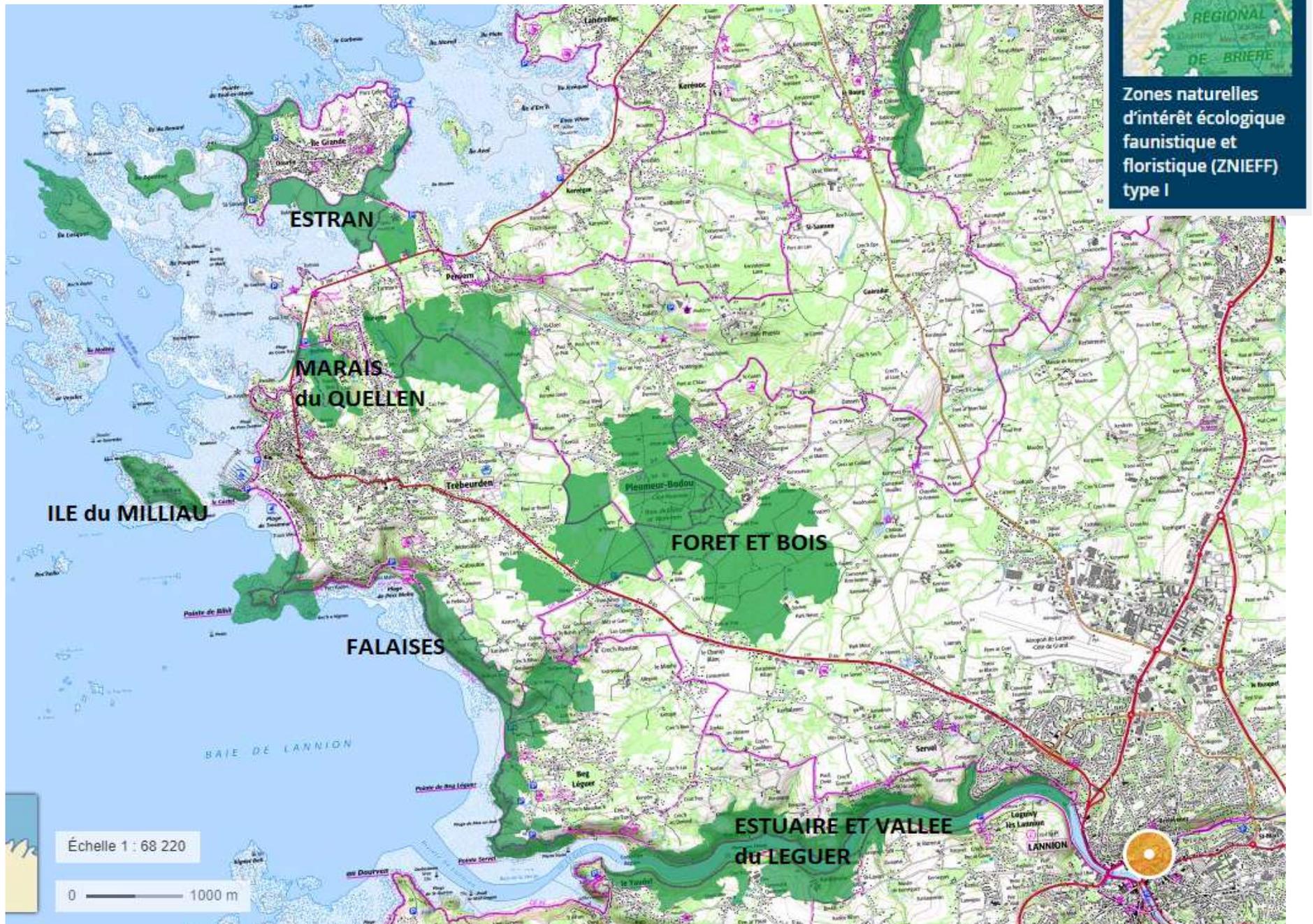
Les mesures de conditionnalité environnementales de la PAC (U.E.) sont mises en œuvre par les Etats, ici, les services préfectoraux de chaque département (rôle d'information).

Le rôle de l'Etat dans la préservation de l'environnement : les ZNIEFF



La diversité des territoires liés aux ZNIEFF

Source : Géoportail





SOCIÉTÉ POUR LA PROTECTION DES PAYSAGES ET DE L'ESTHÉTIQUE DE LA FRANCE

ACCUEIL

LA SPPEF

NOS COMBATS

ACTUALITÉS

POUR AGIR

PRIX

PUBLICATIONS

ADHÉRER

DONNER

EXPANSION URBAINE ET MITAGE DES PAYSAGES

Une pétition contre l'arrachage des haies : l'urgence d'un paysage vivant

par ADMIN publié le 26 MARS 2014

Une [pétition nationale](#) circule sur internet depuis le 3 février 2014. Elle a été signée par plusieurs milliers de citoyens. Adressée au Président de la République à l'initiative de l'association [La Compagnie du Paysage](#), et relayée par la SPPEF, elle s'élève contre l'arrachage persistant des arbres et des haies dans la campagne française. Comment justifier aujourd'hui que les haies continuent à régresser en France et, plus généralement, l'insuffisance des replantations d'arbres ?

